

Nouvelles de l'Association

N° 28 –décembre 2002

Le Conseil d'Administration de l'AIRHM vous présente ses Meilleurs Voeux

WWW.AIRHM.ORG

Ce site s'inscrit dans ce souci de mieux consolider les acquis. On retrouvera sur ce site la mission et les objectifs de l'AIRHM, la composition du Conseil d'administration, les coordonnées des Délégués régionaux, les *Nouvelles*, les manifestations scientifiques passées et prochaines (Congrès et Journées d'étude), les résumés des travaux qui se sont vu octroyer un Prix d'excellence de l'AIRHM, la table des matières des Actes de Congrès déjà publiés (ou les Actes au complet comme ceux de Mons), les coordonnées où on peut se les procurer et des articles issus des manifestations de l'AIRHM.

Éventuellement fonctionnelle, la section réservée aux groupes de discussion sera la prolongation des Ateliers de l'AIRHM puisqu'il fut entendu au Conseil qu'ils aborderont les thèmes déjà identifiés pour les Ateliers. Ainsi, nous souhaitons que cette plate-forme permettra à notre patrimoine acquis au fil de nos manifestations d'être plus largement diffusé et nous permettra progressivement d'intensifier nos communications avec des publics jusqu'ici non rejoints. Évidemment, un tel site sera fort utile pour l'annonce des évènements à venir.

**UN SITE À CONSULTER ET À FAIRE CONNAÎTRE À
D'ÉVENTUELS CANDIDATS MEMBRES DE L'AIRHM !**

Journée de conférence de l'AIRHM le 6 juin 2003 MONS (Belgique)

Les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental : les paradoxes de l'intervention

A la veille de l'année 2003, proclamée « Année Européenne des personnes handicapées », la délégation belgo-luxembourgeoise de l'AIRHM, en collaboration avec le Département d'Orthopédagogie de l'Université de Mons-Hainaut, souhaite mettre l'accent sur les droits et les devoirs des personnes présentant un handicap mental.

Les objectifs de l'Année Européenne sont, notamment, les suivants :

- sensibiliser aux droits des personnes handicapées, au plein exercice de ceux-ci dans l'égalité et la protection contre la discrimination ;
- favoriser l'échange d'expériences concernant les bonnes pratiques et les stratégies efficaces mises en place aux niveaux local, national et européen.

En effet, même dans une société moderne et démocratique, la majorité des individus éprouvent, à un moment donné, la difficulté d'exercer leurs droits et de jouir parfaitement de leurs libertés. Dépendantes du soutien d'autrui, les personnes qui présentent un handicap se trouvent, par le fait même, vulnérables.

Si l'on entend respecter les droits de la personne, il faut bien s'assurer connaître ces droits et faire l'effort de vérifier si, dans les situations de la vie quotidienne, elle est à même de les exercer. Dans le cas particulier des personnes en situation de handicap, il apparaît aussi souhaitable de mesurer si les interventions de l'entourage favorisent ou tendent à favoriser l'exercice des droits, de quelque catégorie qu'ils soient : politiques, juridiques, économiques et sociaux ou relatifs à la vie privée.

C'est pourquoi, la délégation belgo-luxembourgeoise désire favoriser l'échange de réflexions et de pratiques autour d'une intervention soucieuse du respect de la personne, de ses droits et de ses devoirs, dans la mesure où celle-ci fait appel à un accompagnement, qu'il soit ponctuel ou soutenu ?

De ce point de vue, l'intervention dépasse la simple idée de poser des actions professionnelles isolées. Chaque action s'inscrit dans une perspective de mieux-être et de qualité de vie qui s'inspire des valeurs humaines et sociales que notre société a voulu garantir et protéger par des chartes et des lois.

Lieu :

**Université de Mons-Hainaut, à l'Amphithéâtre Marie CURIE
8, Avenue du Champ de Mars, B-7000 Mons**

Pour toute information complémentaire et/ou proposition d'intervention (à envoyer pour le 28 février) :

Madame Marie-Claire Haelewyck
Secrétaire générale de l'AIRHM

Département d'Orthopédagogie
18, place du Parc
7000 Mons (Belgique)
Tél. : 0032/65.37.31.77
Fax : 0032/65.37.37.56

Monsieur Jean-Pierre Martin
Délégué de l'AIRHM Belgique-
Luxembourg

Les Perce-Neige
1, rue Jean Gilson
5100 Namur/Jambes (Belgique)
Tél. : 0032/81.32.23.80
Fax : 0032/81.30.01.22

Courriel : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Courriel. : Jean.Pierre.Martin@skynet.be

LES ATELIERS DE TRAVAIL DE L'A.I.R.H.M.

Les ateliers de travail de l'A.I.R.H.M., constitués en 1997, ont pour fonction de réunir des chercheurs, des praticiens, des parents, des gestionnaires, des formateurs autour de préoccupations communes en matière de recherche et d'intervention.

Le but de ces ateliers est triple : susciter des échanges dans une optique de mise en réseau des personnes et de création de synergies; contribuer à l'émergence de projets de travail en partenariat : projet d'action/intervention ou projet de recherche - à l'intérieur des réseaux de petits groupes se constituent pour poursuivre une collaboration nationale ou internationale; donner lieu à des publications faisant état des résultats des travaux menés.

Six ateliers ont abouti à la création de réseaux ; certains poursuivront leurs travaux lors de la journée d'étude de juin 2003. Toute personne désireuse de s'engager dans une démarche menée en partenariat national et international pourra participer à l'un des ateliers pressentis:

- ?? Ethique de l'intervention en déficience intellectuelle
- ?? Retard mental et troubles psychiatriques
- ?? Qualité de vie et autodétermination
- ?? Avancée en âge et vieillissement
- ?? Intégration scolaire

Viviane Guerdan
Coordonnatrice des réseaux

PRIX D'EXCELLENCE AIRHM 2001

attribué à Paris le 6 avril 2002
lors du Viii^{ème} Congrès AIRHM

Nathalie NADER-GROSBOIS

Patterns de développement cognitif et communicatif de jeunes enfants tout-venant et à retard mental

Thèse présentée en juillet 2000
promotrice: Pr. C. Lepot-Froment

Sujet de l'étude

Le sujet de cette thèse concerne **les patterns de développement cognitif et communicatif de jeunes enfants tout-venant et à retard mental**. A travers la recension de la littérature, l'étude des patterns de développement cognitif et communicatif de jeunes enfants tout-venant et à retard mental nécessite: - une **intégration de modèles théoriques généraux** (dont le modèle piagétien) et de **modèles plus différentiels du développement** (basés sur les apports néopiagétien); - et une **considération des hypothèses générales de retard et de différence** quant aux modalités de développement des personnes à retard mental par rapport à celles d'enfants tout-venant

(Weisz et Zigler, 1979; Weisz, Yeates et Zigler, 1982).

L'étude des patterns de développement cognitif et communicatif s'est réalisée par une **approche intégrée des différents aspects du développement**, en l'occurrence les **séquences** ou la progression des capacités, la dynamique des interrelations **structurelles** entre ces dernières, les **rythmes variables du développement** de ces capacités, les **stratégies fonctionnelles** employées en situation problématique. Ces quatre aspects sont considérés pour apprécier dans quelle mesure il y a des similarités vs dissimilarités dans les patterns de développement cognitifs et communicatifs précoces entre enfants

tout-venant et enfants à retard mental, tout en appréciant l'importance des

Dans les travaux empiriques de cette thèse, le choix des groupes s'est porté: pour la première étude transversale, sur 40 enfants tout-venant (répartis en 5 tranches d'âge, allant de 9 à 22 mois) et 40 enfants à retard mental (répartis en 8 tranches d'âge, allant de 9 à 36 mois); pour la deuxième étude

Pour une pertinence de l'étude

Aucune étude s'intéressant à la période de l'intelligence sensori-motrice de jeunes enfants à retard mental n'a pris en considération les exigences suivantes. Les études existantes n'ont pris en compte que l'un ou l'autre des aspects du développement de ces enfants ou n'ont fait appel qu'à un nombre relativement réduit de domaines de développement, ou encore n'interprétaient pas toujours leurs résultats à la lumière des différentes hypothèses émises à propos des personnes à retard mental.

Par ailleurs, sur le plan méthodologique, l'étude des patterns de développement précoce d'enfants à retard mental implique de tenir compte d'exigences quant au type d'**instruments** d'évaluation à utiliser: (a) instruments évaluant le développement

variabilités inter- et intra-individuelles.

transversale, sur 35 enfants tout-venant (répartis en 7 tranches d'âge, allant de 6 à 24 mois) et 35 enfants à retard mental (répartis en 7 tranches d'âge, allant de 12 à 60 mois); et pour l'étude longitudinale, sur 5 enfants tout-venant (suivis de 12 à 24 mois) et 5 enfants à retard mental (suivis de 12 à 42 mois).

précoce de façon multidimensionnelle; (b) adéquation des instruments pour l'examen des enfants à retard mental; (c) combinabilité des instruments reposant sur une conception partiellement commune, et permettant d'investiguer les différents aspects du développement (séquence, structure, rythme, stratégies fonctionnelles). Le choix s'est dès lors porté sur deux échelles néopiagésiennes: d'une part, les Echelles d'Evaluation du Développement Cognitif Précoce (ou EEDCP, Nader-Grosbois, 1993), révision des Infant Psychological Development Scales d'Uzgiris et Hunt. Elles font l'objet d'un manuel illustré, de documents-vidéo que nous avons réalisés; d'autre part, les Early Social Communication Scales de Seibert et Hogan (1982).

Pour les trois études, **plusieurs approches comparatives** ont été **intégrées**, la comparaison entre enfants tout-venant et enfants à retard mental, la

En ce qui concerne les enfants à retard mental, leurs étiologies sont génétiques (essentiellement la trisomie 21, parfois la trisomie 1) ou organiques périnatales et ils sont d'âges chronologiques relativement proches de ceux des enfants tout-venant. Certaines études antérieures ne portent que sur des enfants à retard mental; d'autres portent sur des personnes à retard mental dont l'âge chronologique est extrêmement variable (enfant, grand enfant, adolescent, adulte); d'autres ne différencient pas le degré de retard mental, les étiologies en cause, ou la présence ou absence de troubles associés.

De plus, aucune étude longitudinale antérieure n'a suivi la progression à travers plusieurs stades sensori-moteurs et niveaux

Dans les conclusions de notre thèse, nous relevons l'intérêt indéniable d'une approche combinée structurelle piagétienne et fonctionnelle, néopiagétienne des comportements et des capacités des jeunes enfants, par la richesse offerte sur le plan méthodologique et par la cohérence et

AIRHM – Nouvelles de l'Association – n°28 décembre 2002

comparaison entre enfants d'âges chronologiques distincts et fonctionnant à des stades cognitifs distincts au sein de chaque population et la comparaison inter-individuelle.

communicatifs, les trajectoires développementales de jeunes enfants à retard mental; ceci, afin de mieux connaître l'organisation des capacités à différents moments du développement sensori-moteur et les mécanismes de transition d'un stade ou niveau de développement à un autre.

Par ailleurs, les études antérieures ont employé des **méthodes d'analyses et de traitement** relativement variables mais certaines sont plus régulièrement utilisées. En conséquence, dans cette thèse, les analyses ont été déterminées en fonction des questions et hypothèses de départ mais aussi de leur possibilité d'interprétation des résultats en référence à ces études antérieures.

pertinence de l'interprétation. Sur le plan théorique, nous proposons un modèle basé sur un **métissage des conceptions théoriques** quant aux liens entre cognition et communication où ces conceptions interviendraient "**en cascades**". Ce modèle est expliqué (à propos des enfants tout-venant et à

retard mental) en trois plans: **le plan d'un "micro-fonctionnement"; le plan d'un fonctionnement intermédiaire; le plan d'un macro-fonctionnement ou développement.**

Des **implications pour l'intervention** sont également proposées **tant pour l'évaluation développementale que pour la méthodologie d'intervention basée sur la consolidation des schèmes cognitivo-socio-communicatifs.** Cette méthodologie, nous continuons à la

développer et nous l'utilisons dans le cadre de consultation en Centre de Santé Mentale.

En guise de mot de la fin adressé aux chercheurs et praticiens. *"Vers une intégration conceptuelle des hypothèses spécifiques et générales pour une intégration des capacités relevant de différents secteurs de développement chez les jeunes enfants tout-venant et à handicap mental".*

Contact : Université Catholique de Louvain
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
10, Place Cardinal Mercier
1348 Louvain-La-Neuve
Nathalie.Nader@psp.ucl.ac.be

Vous êtes membres de l'AIRHM

Vous souhaiteriez que votre site soit en lien avec celui de l'AIRHM. Faites-nous le savoir !

airhm@airhm.org

www.airhm.org

NOUVELLE PARUTION

Pratiques émergentes en déficience intellectuelle. Participation plurielle et nouveaux rapports.

<http://www.puq.quebec.ca/data/D-1180.html>

Paru en 2002 au
Presses de l'Université du Québec

www.puq.quebec.ca

ISBN : 2-7605-1180-4

Sous la direction de

**Jean-Pierre Gagnier, professeur-chercheur au département de psychologie
de l'Université du Québec à Trois-Rivières**

et de

**Richard Lachapelle, adjoint à la direction des services professionnels au
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Normand-Laramée à Laval.**

Ce livre propose différentes applications d'un paradigme en émergence dans le champ de la déficience intellectuelle au Québec. Le paradigme de la participation a comme visée l'actualisation d'une citoyenneté à part entière pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, en remettant en question les manières de faire et de penser l'intervention et la gestion au sein des organisations de services spécialisés. Une telle visée requiert un changement dans les structures de distribution de services, mais il exige avant tout une transformation des rapports entre les organisations, leurs « clients » et les membres de la communauté, dans le sens d'un partage plus égalitaire des ressources, des pouvoirs et des responsabilités de chacun.

Les études québécoises menées ces dernières années dans le domaine de l'intervention en déficience intellectuelle arrivent au même constat : bien que l'intégration physique soit réalisée pour la plupart des personnes présentant une déficience intellectuelle, leur situation en matière d'intégration et de participation sociale dans la communauté ne se révèle pas à la hauteur de leurs aspirations, de leurs droits, de leurs responsabilités et des intentions énoncées dans les politiques québécoises. Les organisations mandatées pour offrir des services spécialisés en déficience intellectuelle se heurtent actuellement à de nouvelles réalités cliniques et sociales qui mettent à l'épreuve leur expertise, leurs ressources ainsi que la conception de leurs rôle, mandat et offre de services. Puisque le projet de participation sociale s'étend, au-delà des murs des organisations mandatées pour offrir des services spécialisés, à l'ensemble de la société, il semble actuellement difficile de pousser plus loin ce projet sans y faire participer davantage les personnes présentant une déficience intellectuelle et leurs proches, et sans élargir le cercle de ceux et celles qui les soutiennent.

Pour analyser les défis liés à la mobilisation des divers acteurs concernés et à l'établissement de rapports plus sensibles et démocratiques avec eux, des consultants, des chercheurs et des gestionnaires proposent huit pistes de réflexion portant respectivement sur :

- ?? l'exercice d'une pleine citoyenneté par les personnes présentant une déficience intellectuelle;
- ?? des outils d'intervention susceptibles de rendre plus harmonieux les rapports entre la personne présentant une déficience intellectuelle et son environnement;
- ?? de nouvelles modalités de gestion au sein des organisations;
- ?? le partenariat parents-chercheurs-intervenants pour répondre à certains besoins;
- ?? le développement d'un souci éthique porté individuellement et collectivement à tous les niveaux de l'organisation;
- ?? le développement de pratiques de supervision collectives fondées sur l'intervention;
- ?? la création et l'implantation « d'équipes responsabilisées » et autogérées;
- ?? le recours aux savoirs théoriques et pratiques de l'économie sociale comme projet de développement social.

Le changement de paradigme dont traite ce livre reconnaît donc l'interdépendance de toutes les parties concernées par le projet de participation sociale et examine des modalités de soutien à développer pour renforcer leur engagement à cet égard. En plus de proposer des pistes de réflexion, le livre témoigne d'initiatives en cours d'expérimentation qui sont jugées favorables au renouvellement de l'expertise spécialisée ainsi qu'au développement de pratiques ouvertes sur la famille et la communauté.

Gagnier.Proulx@tr.cgocable.ca

VIENT DE PARAÎTRE :

«Partenariat : chercheurs, praticiens, familles»

Actes du VIe Congrès de l'AIRHM tenu à Sion (Suisse) sous le thème du partenariat

Co-dirigé par Mme Viviane GUERDAN, M. Jean-Marie BOUCHARD et M. Michel MERCIER, ce collectif est paru chez Les Éditions LOGIQUES (ISBN 2-89381-874-9) : 600 pages et 64 textes traitant de différents aspects du partenariat.

<http://www.logique.com>

PRIX D'EXCELLENCE AIRHM 2002

L'AIRHM a pour but de promouvoir des études et des recherches en matière de déficience intellectuelle. A cette fin, un **Prix d'Excellence** fut créé sous l'initiative du Professeur Serban IONESCU à la suite du Congrès tenu en 1993 à Trois-Rivières. Depuis 1997, l'AIRHM attribue chaque année ce prix d'excellence qui récompense un travail de recherche.

RÈGLEMENT

Article 1

D'un montant de 1,000 dollars canadiens, le prix d'excellence de l'AIRHM est attribué annuellement. Le prix vise à récompenser un travail (mémoire ou thèse) de fin d'études : 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Article 2

Les conditions de recevabilité des candidatures sont les suivantes :

- a) Le travail doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années civiles précédant l'année d'attribution du prix ;
- b) le travail doit être rédigé en français ;
- c) L'auteur ne doit pas être âgé de plus de 40 ans ;

Article 3

Les candidats doivent envoyer deux exemplaires de leur travail de recherche au Secrétariat général de l'AIRHM accompagné d'une lettre de candidature précisant le cadre dans lequel le travail a été réalisé.

Article 4

La date limite d'expédition du travail au Secrétariat général est communiquée chaque année aux intéressés par la publication dans plusieurs revues spécialisées et par des annonces envoyées aux Universités et centre de recherche. L'intervalle entre la date limite de soumission des travaux et la remise du prix ne peut pas être inférieur à quatre mois.

Article 5

Le jury du concours est constitué du Président, du Président désigné et d'un ancien président de l'AIRHM ainsi que de deux membres désignés, chaque année, au sein du Conseil d'administration de l'AIRHM.

Article 6

En cas de travaux de valeur égale, le jury accordera la priorité à celui qui a le plus de retombée pour l'intervention auprès des personnes déficientes intellectuelles, ou qui peut contribuer le plus à l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Article 7

Les résultats du concours sont communiqués un mois avant la remise des prix

Article 8

La cérémonie d'attribution du prix (impliquant la remise d'un diplôme et d'un chèque de 1,000 dollars canadiens) est organisé lors des congrès ou des journées d'étude de l'AIRHM.

En cas d'impossibilité pour le récipiendaire d'être présent à la cérémonie officielle, la remise du diplôme et du chèque peut se faire l'intermédiaire d'un représentant de la Délégation régionale la plus proche de son domicile, ou, exceptionnellement, par envoi postal.

DATE LIMITE POUR LES ENVOIS : LE 6 FÉVRIER 2003

Courrier à adresser à :

Secrétariat général : Marie-Claire HAELEWYCK
Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc
B-7000-MONS-Belgique
Tél : 0032 65 37 31 77
Fax : 0032 65 37 30 79 54
E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

ADRESSES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES :

AFRIQUE de L'OUEST :

Monsieur Banamou Ould Lemrabott
BP 6894-Nouakchott - Mauritanie
Tél/fax (222) 254868

LIBAN : Gaby SALIBA

Institut des Sciences Sociales
S.II,U.L., Rabieh, Liban
Tél : 04 524 733
Fax. 04 404 285
E-mail : gsaliba@inco.com.lb

BELGIQUE ET GRAND DUCHÉ :

Monsieur J-Pierre Martin, Directeur
Les Perce-Neige - 1, rue Jean Gilson
B-5100 – NAMUR (Belgique)
Tél : 0032 81 30 22 01
Fax : 0032 81 30 01 22

E-mail : Jean.Pierre.Martin@skynet.be

QUEBEC : TREMBLAY, Mireille
CRDI Gabrielle-Major
Terrasses Langelier
6455 rue Jean-Talon Est, 6è étage
Saint-Léonard (Québec)
Canada H1S 3E8
Tél: 514-259-2245
fax. : 514-259-5906

E-mail : [\[le.tremblay.crgm@ssss.gouv.qc.ca\]\(mailto:le.tremblay.crgm@ssss.gouv.qc.ca\)](mailto:mireil-</p></div><div data-bbox=)

FRANCE : Docteur Roger Salbreux
238bis-240 Boulevard Voltaire
F-75011 PARIS (France)
tél. : 00 01 43 71 62 60
Fax : 00 01 43 71 36 06

SUISSE : Madame Viviane Guerdan,
Chemin de la Chevillarde, 30
Ch - 1208 Genève (Suisse)
Tél/Fax: 00 41 22 736 71 67
E-mail : guerdan@iprolink.ch

LES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Secrétariat général : Marie-Claire
HAELEWYCK

Département d'Orthopédagogie
Université de Mons-Hainaut
18, place du parc

B-7000-MONS-Belgique

Tél : 0032 65 37 31 77

Fax : 0032 65 37 30 79 54

E-mail : Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Rédaction : A.M.Van der Schueren

Tél/fax : 0033 450 20 87 66

E-mail : amvds@wanadoo.fr

« Nouvelles de l'Association » paraît 4
fois/année

Prochaine parution : mars 2003

CONGRES – JOURNEES D'ETUDE FORMATION CONTINUE

Mars 2003

**Colloque « La sexualité des
personnes handicapées et les
questions de stérilisation »
14 mars 2003**

Département de l'Ethique de l'Université
de Lausanne – Suisse
Pour information : Fl. Quinche
EREI, BFSH2,
Université de Lausanne
CH-1015 Lausanne
E-mail : EREI@unil.ch
Tél: 0041 21 692 28 81
[http// www.unil.ch/erei/](http://www.unil.ch/erei/)

AVRIL 2003

L'Association Internationale de
Formation et de Recherche en
Education Familiale (AIFREF) et
l'European Scientific Association for
Résidential and Foster Care for
Children and adolescents (EUSARF)
annoncent leur prochain Congrès
International commun sur le thème de la
« **Bienveillance dans des cultures
différentes** »

**du 09 au 12 avril 2003
à Louvain (Belgique).**
Site : <http://www.aifref-eursarf-2003.org>

Mai 2003

XXII^e Congrès annuel de l'AQIS
Association du Québec pour
l'intégration sociale
**Equité
Diversité
Solidarité**
**29-30 et 31 mai 2003
à Montréal – Québec**
Tél : (514)725-7245
www.total.net/aqisiqdi/

Juin 2003

**Journée de Conférence de l'AIRHM
« Les droits et les devoirs des
personnes présentant un handicap
mental : Les paradoxes de
l'intervention »**

Le 6 juin 2003

Université de Mons-Hainaut
B-7000 MONS
Pour information :
Secrétaire Générale de l'AIRHM
Marie-Claire.Haelewyck@umh.ac.be

Colloque international
« **Autisme, cerveau et
développement : de la recherche à la
pratique** »

23 et 24 juin 2003

Collège de France - Paris
Pour information :
colloque@arapi-autisme.org
arapi, BP 1603,
F-37016 TOURS cedex
<http://www.arapi-autisme.org/>

Août 2004

IXÈME CONGRÈS DE L'AIRHM

Au Québec

www.planete21.net

Premier site internet réalisé par et pour
les personnes handicapées mentales.
Pédagogique, ludique et informatif, ce
site se veut un outil de communication
qui évoluera au gré de la participation de
ses internautes.

Réalisé par la Fondation Gérard Lejeune